

Le Court CENTRAL

CSEC 13 juillet 2023

Frais de pores

#Loidarcos #retraitdesachats #configuration #Reserves #Chargedetravail #TMS



En évoquant la loi Darcos au CSEC à la mi-Juillet, la Fnac avait presque 100 jours pour anticiper les très probables conséquences sur le retrait des achats en magasin. Parue au Journal officiel du 07 Avril, la nouvelle législation devant contrer Amazon, entrera en vigueur le 7 Octobre, elle prévoit l'application de frais de ports pour les commandes de livre, inférieures à 35€. La Fnac annonce une augmentation à la louche de 25 à 30% des colis retirés en magasin, ainsi qu'une recrudescence de retrait 1H. Dans certains magasins, certains placards érigés à la hâte n'auront pas « assez de buffet » pour

recevoir ce surcroît de commandes, et il ne sera pas commode d'agrandir sans réduire des linéaires commerciaux ou sacrifier encore des réserves d'approche pourtant si utiles. Des solutions dans les tiroirs ? La Fnac a préféré se livrer à une sociologie de comptoir en expliquant que les « gens » se font bien livrer des repas à domicile alors que le coût est plus élevé. C'est fascinant, cette capacité à meubler pour éviter à avoir à dépenser le premier centime ! Quand la CGT a mis sur la table, la question des effectifs pérennes pour faire face à ce phénomène durable, la direction a d'abord réduit son plan de travail et son champ de réflexion aux renforts de fin d'année. Le centième jour (le 7 Octobre, donc !) risque fort de ressembler à un jour sans pour les équipes PE, et les lendemains ne paraissent guère plus apaisants. Les caisses à vider, les clients à encaisser, les cartes à caser, les boîtes à pizzas délivrées par un « expert », les retours à expédier, et le réétiquetage à se farcir. Pas de doutes, les équipes PE font d'excellents postulants à « Transpi party », à moins que TMC se montre guère friande des TMS (troubles musculo-squelettiques), peu dans l'esprit de ce programme !

Les dessous hics

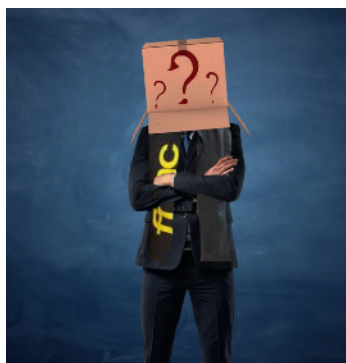
#Visio#Pretdepersonnel #avenant #Injonctionparadoxe

Les dessous hics, c'est de l'information maquillée outrageusement, c'est dévoiler un projet par tout petit bout pour que l'instance n'y comprenne plus rien du tout ! Depuis que la « visio » a été présentée au CSEC, la direction n'a pas cessé de retourner sa veste, se moquant comme de ses premières chaussettes de ce qui est acté dans les procès-verbaux, à tel point qu'entre la toute première et dernière version du même projet, il serait complexe d'identifier l'endroit de l'envers du pantalon de Dagobert. Point à commun à toutes les différentes moutures, les mises à disposition du personnel de Fnac Relais pour le site.com sont loin d'être ceinture/ bretelles pénalement. Le prêt de personnel à but lucratif devrait donner lieu à un avenant au contrat précisant la nature du travail par la société utilisatrice, les horaires et tutti quanti. La direction prétend que c'est la même boîte mais ce n'est pas tout à fait le même maillot ! Par ailleurs, la Fnac à force de tirer sur l'élastique, pourrait le voir revenir en pleine figure. En fonction des interlocuteurs, la Fnac change de position comme de chemise. En formation, les animateurs incitent les vendeurs à utiliser leurs smartphones personnels avec toutes les dérives de travail dissimulé qui vont avec, et face aux représentants du personnel, la direction se drape d'un discours se voulant vertueux sur la nécessité d'utiliser le matériel de l'entreprise et de respecter les plannings. Sur le sujet de la visio, au prétexte d'apprendre en marchant, la direction met souvent un mouchoir sur ses prises de décision. En Février 2023, à moins d'une hallucination collective, tout le monde avait compris que la possibilité de se connecter reposait sur le volontariat. En juillet, la Fnac, moins sujette à faire dans la dentelle, prend moins de gants en considérant que répondre en ligne fait partie du métier de vendeur. En réduisant considérablement et subitement les espérances de gain sur la visio, la direction a certainement eu peur de se retrouver en slip....de volontaires.



Le catalogage des anonymes

#Documentunique #Papripact #Anonymisation #rps #Verbatims #Evaluationinterne



L'évaluation des risques, ainsi que l'élaboration d'un PAPRIACT (Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) font partie des obligations légales de l'employeur. Les enquêtes se sont succédées et sont restées lettre morte. Au fil des ans, les collègues ont considéré qu'il devenait vain de se livrer à cet exercice, le crédit s'est envolé et s'est soldé par un désintérêt quasi-général. Le document unique aurait mérité d'être renommé document inique, tellement avec partialité, les directeurs repeignaient tout en vert au moment de la restitution. En 2023, la Fnac s'est lancée dans l'enquête digitale. Les résultats ne sont pas totalement consolidés, mais la formule ne semble pas avoir du répondant ! Les salariés ont continué à témoigner...de leur défiance

vis-à-vis de ces évaluations des risques. Certaines unités de travail se retrouvent avec des panels si petits qu'ils sont inexploitable. Très probablement par peur des conséquences, les sondés ont peu verbalisé, et sans verbatims, difficile d'élaborer des plans d'action et de prévention. Le thème sur le harcèlement sexuel ou sur les agissements sexistes, formulé de façon généraliste et imprécise, pose plus de questions qu'il en résout. Les élus ont alerté sur la nécessaire anonymisation des résultats. Pour un directeur, et comme pour tout lecteur averti, retrouver l'auteur des écrits ne nécessite pas de grandes compétences de détective. La direction souhaite désormais associer les commissions SSCT à l'amélioration du questionnaire. Ici, s'arrête l'esprit d'ouverture ! La CGT a entrebâillé la possibilité de recourir à un cabinet externe, la direction a verrouillé à double tour au prétexte de «ne pas gaspiller l'argent». Mordicus, la Fnac s'en tient à sa tambouille interne en refusant aussi de s'appuyer sur les conseils (gratuits ou sans suppléments d'honoraires) des acteurs de la santé au travail (Médecine du travail ou CARSAT). Suffisant pour le rachat de la confiance des salarié(e)s ?

Au jeu des différences

#Pv#Décisions #Suivideprojet #gaming#visio

Un nouveau casse-tête anime de plus en plus souvent les réunions du CSEC, celui qui consiste à «Cherchez l'erreur». La consultation sur le transfert du rayon Gaming en PT à peine terminée (16 juin), que de grosses dissemblances sont apparues au bout d'une dizaine de jours de mise en place. (plan de formation inexistant, accompagnement nul). Ces décisions étaient pourtant bien actées dans le procès-verbal. Le CSEC va-t-il devoir se spécialiser dans le suivi de projets ? Sur la visio, c'est le pompon, toute ressemblance avec les projets présentés en instance serait purement fortuite. Il suffirait d'accoler les minutes de la réunion de Février avec celles de Juillet pour que dans la seconde, les différences sautent aux yeux, notamment sur le volontariat. D'autres nuances sont plus difficiles à déceler. Lorsque des intervenants expliquent que tous les avis clients vont être regroupés sur un seul outil, la CGT s'est aperçue que la base des clients adhérents à quelques nuances près, ne correspondait pas en tout point à celle décrite dans l'accord de l'intéressement. Les PV de CSE (obligation légale donc de valeur juridique) sont la retranscription des débats, des décisions ou directives y sont consignées. Sur le benchmark, dans le PV du 16 Juin, il avait été convenu que les affichages de ces classements étaient prohibés dans les salles de pauses et autres lieux fréquentés par tous. Selon la direction, le seul bon endroit serait le bureau du RD. Comment expliquer des rankings placardés sur des lieux de grands passages en plein Juillet pour une consigne donnée mi-juin ? La faute à des esprits mal placés ? La difficulté de «Cherchez l'erreur» dépend de la manière dont les différences sont introduites. En 2023, une grosse partie des magasins ont progressé en CA par rapport au niveau de l'avant COVID, et pourtant, parallèlement, les effectifs ont continué partout à décroître. Quotidiennement, on la sent bien, la différence ! La CGT soupçonne clairement qu'un grand nombre de ces «erreurs de la direction» soit sciemment intentionnel.



La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

CGT Fnac On ne peut qu'adhérer.



facebook.com/cgtnac/



twitter.com/CgtFnac



instagram.com/cgt_fnac



youtube.com/@cgtnac768



Viva Engage : Cgt Fnac

